

LES ENTREPRISES CONTRE L'EXCLUSION

Créée en 1993 à l'initiative de chef.fes d'entreprise de grands groupes français, réunis à l'initiative de Martine Aubry, la Fondation Agir Contre l'Exclusion est Reconnue d'Utilité Publique (FRUP) en 1994. Sa mission est de prévenir et lutter contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de pauvreté.

Le club FACE Vaucluse créé en 2011, est l'un des 60 clubs régionaux. Il se caractérise par sa volonté de développer des actions pragmatiques et concrètes afin d'aider les personnes en difficulté à réussir une intégration dans la cité et dans le travail.

ADHERER A FACE VAUCLUSE C'EST :

REJOINDRE UN RESEAU D'ENTREPRISES RESPONSABLES

Mener des actions concrètes et innovantes, sur le territoire avec d'autres entreprises, en partenariat avec les collectivités locales, et en lien avec d'autres associations et réseaux associatifs...

FAIRE CONNAITRE VOS METIERS

Intervenir dans les collèges et lycées du Vaucluse pour faire connaître votre entreprise, accueillir des stagiaires, œuvrer pour rapprocher l'école et l'entreprise et parrainer des projets initiés par les jeunes...

IDENTIFIER DE FUTURS COLLABORATEURS

En intervenant ponctuellement auprès de demandeurs d'emploi adultes ou jeunes (simulations d'entretiens de recrutement), en parrainant des promotions de demandeurs d'emploi (Job Academy, parrainage), en mettant en place des opérations de recrutement de vos alternants...

FAIRE CONNAITRE VOTRE ENGAGEMENT

Figurer sur les communications de FACE Vaucluse valorisant les entreprises qui ont participé à des actions ; Etre représenté et visible sur les sites internet portés par le club, sur les réseaux sociaux ; témoigner de vos actions lors de réunions ou de rencontres ; Disposer d'un logo à utiliser sur vos supports de communication

VOUS INFORMER ET FAIRE AVANCER VOTRE ENTREPRISE

Participer aux rencontres régulières « les Rendez-vous de FACE Vaucluse » consacrées à la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) : déjeuners thématiques, groupes de travail, afterwork... sur des sujets que nous accompagnons et qui vous intéressent

Rejoignez-nous !



BULLETIN D'ADHESION 2021 - FACE VAUCLUSE

Pour participer au rayonnement de nos actions,
FACE Vaucluse sollicite votre adhésion.

Coordonnées de l'adhérent

Nom de la structure : _____

Nom du Dirigeant : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Téléphone : / / / / -

Email : _____

Secteur d'activité : _____

Nombre de salariés dans le Vaucluse : _____

Montant de la cotisation (à l'ordre de FACE Vaucluse)

- | | | |
|--------------------------|---------------------------------------|-------|
| <input type="checkbox"/> | De 0 à 10 salariés : | 100 € |
| <input type="checkbox"/> | De 11 à 50 salariés : | 400€ |
| <input type="checkbox"/> | De 51 à 100 salariés : | 800€ |
| <input type="checkbox"/> | De 101 à 500 salariés : | 1000€ |
| <input type="checkbox"/> | De 501 à 1000 salariés : | 1500€ |
| <input type="checkbox"/> | Au-delà de 1000 salariés : | 2000€ |
| <input type="checkbox"/> | Pour les associations d'entreprises : | 400€ |

Contribution solidarité indépendamment de l'adhésion (sans montant minimum)
Dons (minimum 10 euros) :

Fait à : _____

Le : _____

Signature de la structure :

A NOTER

Conformément à la loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat aux associations et fondations et conformément à l'article 238 bis du Code Général des Impôts, **le montant de votre cotisation annuelle, de votre éventuelle contribution solidarité ou de votre don, ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 60% du montant attribué à l'association pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés.** Ainsi, une cotisation de 1 000 euros donne droit à une réduction de 600 euros, soit un montant réel de cotisation de 400 euros.

En vertu de la loi n°78-17 du 6 Janvier 1987 relative à l'informatique, aux fichiers, et aux libertés FACE Vaucluse s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose également d'un droit de regard et de rectification sur les informations le concernant.

